

Sainte-Gemmes infos

Bulletin municipal n° 8 - juillet 2009

Sommaire

- le mot du maire p1
- les infos communales p2/3/4/5
- les infos pratiques et administratives p6
- Portrait p7
- L'entreprise Chapron p8
- Les écoles p9/10
- La vie associative p11/12/13/14
- Les infos environnementales P15
- Le festival des Nuits de la Mayenne p16

La mairie

12 avenue des sports
53600 Sainte-Gemmes le Robert
Tel. : 02 43 90 61 79
Fax : 02 43 90 63 57

Courriel : mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.sainte-gemmes-le-robert.mairie53.fr>

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et du lundi au jeudi
de 15h30 à 17h30

Fermé le vendredi après-midi.



Le mot du Maire ...

Avec le bulletin municipal nous souhaitons vous informer le plus possible sur la vie de notre commune, des associations, des entreprises, des écoles et des services qui sont mis en place (cantine, garderie, bibliothèque) que nous devons maintenir et adapter aux besoins des familles.

Nous avons le plaisir d'accueillir cet été la troupe des Nuits de la Mayenne au Château de la Cour. Je remercie M. et Mme LEVEJAC de nous ouvrir les portes de leur magnifique propriété et je suis sûr que nous y serons très nombreux le 1er août.

La randonnée du 14 juillet, la fête annuelle fin août sont aussi des moments importants de l'été.

Vous êtes nombreux à me demander des nouvelles du café - restaurant. Le projet avance, peut être pas assez vite, mais encore un peu de patience, celui-ci ne va pas tarder à voir le jour.

La liaison non motorisée Ste Gemmes - Evron - Mézangers est programmée pour septembre / octobre 2009 et sera réalisée par l'entreprise CHAPRON ce qui est intéressant pour l'entreprise locale.

Je vous souhaite d'agréables vacances à tous.

Roland Collet.



BUDGET 2009

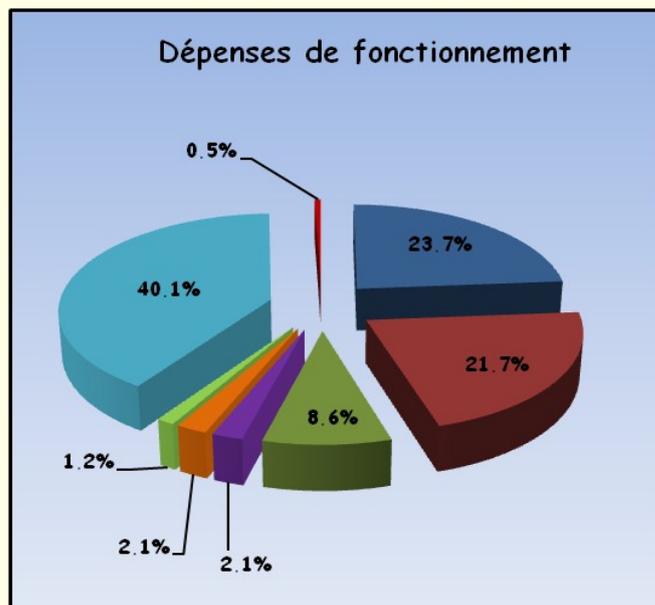
Courant mars le conseil a délibéré et voté le budget de la commune pour l'année 2009.

Il en ressort les montants suivants :

• Dépenses de fonctionnement	
Libellé	Montant
Dépenses de gestion courante :	
Charges à caractère général	177 380 €
Charges de personnel et frais assimilés	162 304 €
Autres charges de gestion courante	64 350 €
Charges diverses :	
Charges financières	15 590 €
Charges exceptionnelles	15 490 €
Imprévues	9 000 €
Virement à la section d'investissement	
Opérations d'ordre de transferts entre section	300 000 €
	3 968 €

Les principaux postes des dépenses de fonctionnement représentant une part importante du budget sont les suivantes :

=> Charges à caractère général : consommation électrique, chauffage bâtiments communaux, achats denrées alimentaires pour la cantine, fournitures diverses, honoraires... ;



=> Charges de personnel et frais assimilés : salaires et cotisations diverses ;

=> Autres charges de gestion courante : diverses indemnités et contributions obligatoires ;

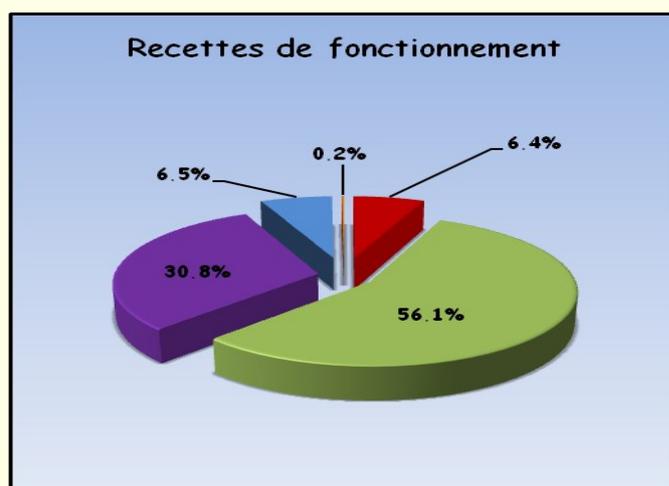
=> Virement à la section d'investissement : il s'agit de l'apport à la section investissement d'une partie du résultat de la section fonctionnement (déduction faite des charges de fonctionnement).

• Recettes de fonctionnement	
Libellé	Montant
Recettes de gestion courante :	
Produits des services, du domaine et ventes diverses	29 715 €
Impôts et taxes	260 424 €
Dotations, subventions et participations	142 870 €
Autres produits de gestion courante	30 000 €
Produits divers :	
Produits exceptionnels	998 €

Détails des recettes de fonctionnement :

=> Produits des services, du domaine et ventes diverses : vente de foin, concession cimetière, redevance France Télécom et EDF, garderie, cantine, location vaisselle et charges sur loyer ;

=> Impôts et taxes : il s'agit essentiellement des différentes taxes (habitation, foncière, et taxe professionnelle...).



=> Dotations, subventions et participations : il s'agit de dotations et subventions attribuées par l'Etat et le département ainsi que de versements de l'état pour la compensation au titre des exonérations des taxes d'habitation, foncière et professionnelle) ;

=> Autres produits de gestion courante : ce montant correspond aux revenus des locations des logements communaux.

• Dépenses d'investissement

Libellé	Montant
Dépenses d'équipement :	
Immobilisation incorporelles	9 196 €
Immobilisation corporelles	17 850 €
Opérations d'équipements	460 694 €
Dépenses financières :	
Emprunts et dettes assimilées	31 569 €
Autres immobilisations financières	59 804 €
Opérations d'ordre de transferts entre section	
	10 797 €

Pour les dépenses d'investissement, les principaux postes sont :

=> Immobilisations corporelles : achat ou aménagement (ex terrain de tennis) ;

=> Opérations d'équipements : ce poste comprend les fonds attribués pour financer la réalisation des différents projets communaux en cours, notamment la création de la zone artisanale, la réhabilitation de la maison communale 1 rue du Montaigu, le café-restaurant, l'achat de matériels divers... ;

• Recettes d'investissement

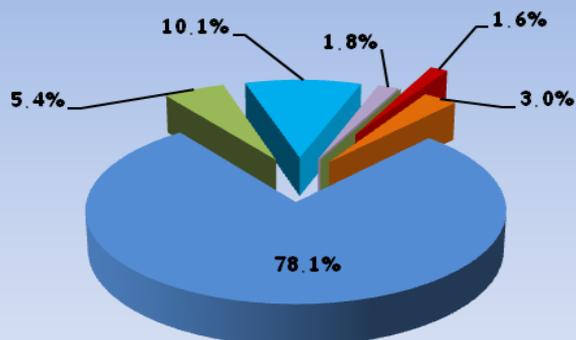
Libellé	Montant
Recettes d'équipement :	
Subventions d'investissement	77 281 €
Recettes financières :	
Dotations, fonds divers et réserves	16 462 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	202 687 €
Dépôts et cautionnement reçus	1 000 €
Autres immobilisations financières	65 629 €
Virement de la section de fonctionnement	
	300 000 €
Opérations d'ordre de transferts entre section	6 829 €

Les principales recettes d'investissement sont :

=> subventions d'investissement : il s'agit des subventions attribuées par le département, les groupements de collectivités ;

=> Excédents de fonctionnement capitalisés : écriture d'ordre à la commune ;

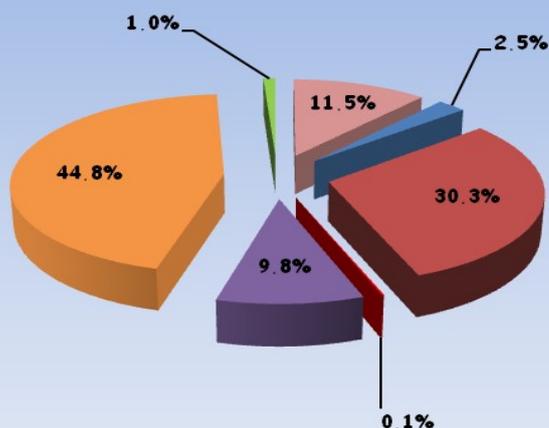
Dépenses d'investissement



=> Emprunts et dettes assimilées : ce poste correspond aux montants de remboursement de l'année des emprunts en cours ;

=> Autres immobilisations financières : il s'agit de l'apport de fonds pour le futur lotissement du « Fourneau ».

Recettes d'investissement



=> Autres immobilisations financières : versement à titre d'avance nécessaire pour le budget du lotissement de la Herveillère.

=> Virement de la section de fonctionnement : comme indiqué précédemment, il s'agit de l'apport d'une partie du résultat de fonctionnement, pour permettre également de financer la réalisation des divers projets communaux.

• Maison communale 1 rue du Montaigu

Comme vous avez pu le constater les travaux de réhabilitation de la maison communale sont en cours.

Dans le précédent bulletin, nous vous avons indiqué que l'appel d'offre devrait être lancé. Après dépouillement, les entreprises qui ont été retenues sont les suivantes :

CATEGORIE	ENTREPRISES	MONTANT TTC
Gros-œuvre - maçonnerie	SARL PREVOSTO (53000 Laval)	62 775.30 €
Charpente - couverture	SARL DBM (53600 Evron)	11 442.45 €
Menuiseries extérieures et intérieures (bois)	ATELIER DU TERRAS (53100 Mayenne)	13 256.98 €
Cloisons sèches et isolation	SARL Patrick DELAIS (53600 Châtres la Forêt)	9 253.01 €
Electricité, chauffage, traitement de l'air Plomberie - sanitaires	SES BOUTELOUP (53600 Evron)	11 387.16 €
Carrelages - faïences	SARL PREVOSTO (53000 Laval)	2 438.01 €
Peintures - revêtements sols minces	SARL MONTSURS DECORS (53150 Montsurs)	4 355.08 €
Metallerie - ferronnerie	SARL Claude LETESIER (53600 Evron)	762.34 €
TOTAL TRAVAUX		115 670.33 €

Le projet prévoit ainsi de réaliser un logement locatif d'une surface habitable d'environ 70 m², comprenant au rez de chaussée : une cuisine, un séjour, WC, lingerie et rangement à l'étage : deux chambres, une salle de bains, WC et rangement.



• Renouvellement des réseaux d'eau potable

Le SIAEP des Coëvrons fera procéder au renouvellement des réseaux et des branchements particuliers d'eau potable au sein du bourg de Sainte Gemmes le Robert, **à partir de février, voire mars 2010.**

Simultanément, le renouvellement des antennes des réseaux AEP s'effectueront le long de la RD 20, sur les axes routiers suivants :

- En direction de BAIS : du bourg, vers le réservoir de la « Herveillère »,
- En direction d'EVRON : du bourg, vers le « Hameau de la Métairie » à Evron.

La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est de l'ordre de cinq à six mois.

Le prochain bulletin municipal apportera de plus amples précisions quant à la programmation des travaux et indiquera quelles entreprises adjudicataires exécuteront ces travaux.

• Réfection de chemins communaux

Il va être procédé aux travaux de réfection de deux chemins :

- Chemin « des Chauvinières » (route de Mézangers) : réfection du revêtement bicouche, coût : 2 002 € TTC.

- Chemin « les Rochers » (route d'Izé) : Il s'agit de l'aménagement de ce chemin avec un élargissement de 4 mètres sur la totalité de la longueur (arrachage de haies, décapage, exécution de déblais, création de fossé, construction de regard de visite, revêtement bicouche).

Les travaux seront réalisés par l'entreprise CHAPRON pour un coût de 15 548 € TTC.

(Il est précisé que M. PLARD a donné son accord pour la cession gratuite de son terrain).

Par ailleurs la commune va acquérir le chemin « d'Hucheloup » (route de crun) (pour une largeur de 6 mètres).

• Liaison non motorisée entre Ste Gemmes et Evron

Suite à l'appel d'offres lancée par la CCPE, 9 entreprises ont déposé une offre.

L'entreprise CHAPRON est la mieux disante et offre les meilleures prestations (prix, technique et délais d'exécution).

Son devis s'élève à 185 649.10 € TTC.

INFOS COMMUNALES

• Résultat des élections Européennes du dimanche 07 juin 2009

Sur la commune de Sainte Gemmes, 701 personnes sont inscrites sur les liste électorales.
249 personnes sont venues voter, soit un taux d'abstention de près de 65 %.

17 enveloppes sans bulletin ont été relevées et 26 bulletins nuls, soit un nombre de 223 suffrages exprimés.

Les résultats sont les suivants :

Liste	Tête de liste	Résultats	Liste	Tête de liste	Résultats
UMP	Christophe BECHU	57	Europe Démocratie Esperanto	Bert Horst SHCUMANN	2
Europe Ecologie	Yannick JADOT	36	Liste Gaulliste	Christian LECHEVALLIER	1
Union pour autre Europe	Philippe de VILLIERS	27	Europe et démocratie	Gilles HELGEN	0
Changer l'Europe	Bernadette VERGNAUD	24	France R cœur Europe	Jean- Philippe CHAUVIN	0
Démocrates pour Europe	Sylvie GOULARD	20	Union des Gens	Christian DUPAS	0
Pas question de payer leur crise	Laurence de BOUARD	16	Newropeans	Bruno BLOSSIER	0
Front national	Brigitte NEVEUX	14	Europe décroissante	Thierry BRULAVOINE	0
Lutte ouvrière	Valérie HAMON	13	Communistes	Chantal GIRARDIN	0
Alliance Ecologiste	Eva ROY	8	L'Europe c'est vous	Louis-Marie BACHELOT	0
Changer d'Europe	Jacques GENEREUX	5	Voix de la Bretagne	Emile GRANVILLE	0

• Containers poubelles

Désormais le passage pour le ramassage des poubelles se fera le mardi au lieu du mercredi.

Par ailleurs, pour éviter une gêne auprès des voisins, les containers de tris sélectifs ont été une nouvelle fois déplacés, et ce au niveau des emplacements de stationnement des camions, rue de l'Abbé Angot

• Logo de la commune



Le conseil municipal a donné son accord pour que soit crée un nouveau logo pour notre commune. Celui-ci représente notre beau village avec comme fond, les belles collines verdoyantes représentées par un trait vert (la nature) et marron (l'agriculture qui est très présente dans notre région).

Nous avons souligné par une couleur vert kaki l'axe entre EVRON et STE GEMMES, lequel est très important pour le développement de la commune.

Ce logo participe aussi à la modernisation et à l'attrait de notre village pour les personnes de passage.

• Site Internet

Le site internet est cours d'élaboration. Vous pouvez déjà consulter les premières informations qui sont insérées dans le site à l'adresse qui est indiquée en page de couverture.

LES INFOS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

• Recensement année 2009

Suite au passage chez vous l'hiver dernier de Mme Régine BOURGES et de Mlle Marine FEURPRIER, les informations recueillies permettent d'apporter les premiers résultats suivants :

Bilan recensement Année 2009			
		2004	2009
Résidences principales		313	337
Logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants		73	97
Habitants		813	850

• Accueil en Centre de Loisirs

Le centre de loisirs de MEZANGERS est situé à la base de loisirs du Gué de Selle. Il accueille les enfants de 6 à 12 ans du canton. Les animations sont nombreuses grâce à son emplacement (baignade, jeux sur la plage, découverte de la forêt...), beaucoup de sorties sont également organisées (jardin aquatique, cinéma, cybercentre, rencontre avec les autres centres de loisirs VOUTRE, ST CHRISTOPHE et EVRON) et une multitude d'activités manuelles (fabrication de pain, de gâteaux, maquillage, d'objet divers...).



• OSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE SECURITE ROUTIERE (données fournies par la DDE de la Mayenne) :

Le bilan de l'année 2008 fait apparaître un nombre de 147 accidents corporels pour lesquels ont dénombré malheureusement 28 tués et 174 blessés, nombre beaucoup plus importants que 207 (20 tués), notamment pour les deux roues motorisées.

L'alcool, avec ou sans stupéfiants, demeure le premier facteur d'accidents en Mayenne. Encore très présent chez les jeunes, on retrouve ce facteur surtout chez les 30/44 notamment mais aussi chez les seniors.

Le respect des limitations de vitesse semble être de plus en plus pris en compte par les usagers, à l'exception de ceux circulant sur l'autoroute où le nombre d'infractions constaté par le radar automatique à Vaiges continue de croître.

On constate également une diminution des retraits de permis de conduire que ce soit pour excès de vitesse ou pour conduite sous l'emprise de l'alcool.

Réflexe à acquérir avant de conduire : soufflez, vous saurez.... !

Bibliothèque

Ouverture mercredi et samedi de 10 h à 12 h.

Été : fermeture entre le 14/07 et le 15/08.

Les Ecoles

Ecole Publique du Rochard

Directeur : M. SERRAND : 02.43.90.60.78

Ecole Privée Abbé Angot :
Directeur : M. COURTEIL-LE : 02.43.01.60.33

Cantine municipale

Pour toutes précisions ou renseignements contacter M m e B A G U E L I N (02.43.90.61.95) ou le secrétariat de mairie (02 43 90 61 79)

Tarifs :

- maternelles : 2.24 €

- primaires : 2.97 €

Garderie municipale

(02.43.69.13.94)

MATIN	de 7h00 à 8h30	0,67 €
SOIR	de 16h30 à 17h00 de 17h00 à 18h30	Gratuit 0,97 €

Le Forfait par enfant non repris à l'heure de la fermeture est porté à 5,00 €

Pour les fréquentations dites « exceptionnelles » (n'atteignant pas 5,00 € sur l'année scolaire). Un droit minimum de 5,00 € sera demandé à la famille en fin d'année scolaire.

Assistantes maternelles.

Mme Nathalie BLANCHE (02.43.90.61.31)

Mme Isabelle FILOCHE (02.43.90.65.21)

Mme Eveline GUILLOIS (02.43.98.21.53)

Mme Patricia LAUTRU (02.43.90.60.51)

Mme Laëtitia LEMEE (06.13.58.97.17)

Mme Patricia MONTIEGE (02.43.90.61.70)

Mme Nicole PERICHET (02.43.98.81.69)

Mme Murielle PERIS (02.43.68.33.76)

Mme Valérie PIFRE (02.43.90.65.94)

Portrait de... Bernadette Baguelin

Tous les enfants qui mangent à la cantine le savent !



La commune de Sainte Gemmes le Robert a la chance d'avoir une cantinière qui cuisine chaque jour de bons repas plutôt que de servir des plats préparés industriels !

Madame Baguelin est la cantinière de la commune depuis septembre 1991, elle a fait suite à Madame Guesné Fernande. Originnaire de Javron les Chapelles, elle habite Sainte-Gemmes le Robert depuis l'année 1984.

Madame Baguelin travaille à temps complet (35h) sur 4 jours par semaine ; elle est en principe en repos le mercredi. L'organisation de son temps de travail est très conditionnée par 2 temps forts de la journée : le déjeuner des enfants à la cantine et la garderie.

Sa journée débute à 8h et c'est de façon quotidienne qu'elle doit gérer l'approvisionnement en épicerie sèche, légumes, viande ou poisson, fruits et pain en fonction des menus qu'elle établit pour une durée de un mois. Les menus sont d'ailleurs affichés à l'école pour chaque semaine.

Une fois le travail d'approvisionnement terminé, elle doit effectuer toutes les démarches de traçabilité c'est-à-dire vérifier les numéros de lots et dates limites de consommation de tous les produits livrés... chaque jour.

Madame Baguelin doit conserver un « repas témoin » : ce sont des échantillons gardés pendant 5 jours et prélevés au moment du service lorsque les aliments sont cuits. Des prélèvements sont effectués et analysés une fois par trimestre par la DSV (Direction des Services Vétérinaires).

Bien entendu une majeure partie de la matinée est destinée à la confection du repas et à la mise en place des couverts : chaque jour, ce sont entre 70 et 80 couverts qu'il faut assurer pour les enfants de l'école publique du Rochard (RPI) et l'école privée Abbé Angot et chaque jour un enfant de l'école du Rochard téléphone à Madame Baguelin dès 9h afin de l'informer du nombre exact de repas à servir !

La cantine est aussi une organisation d'équipe puisque Madame Baguelin est soutenue dans sa fonction par Madame Martine Guézellou et Madame Régine Bourges qui lui apportent leur soutien à partir de 12h afin d'assurer le service du repas des enfants.

Le repas a donc lieu de 12h15 à 13h : les enfants les plus grands mettent la main à la pâte et sont

responsabilisés puisque à tour de rôle, un enfant fait le service de sa table et ensuite un autre débarrasse les couverts à la fin du repas !

Le personnel communal est donc responsable des enfants durant le repas de 12h à 13h20 avant la reprise des cours ... ainsi Mesdames Baguelin et Guézellou assurent la surveillance des enfants en leur proposant des jeux dans la salle des fêtes ou sur le terrain de foot, selon la météo, puis raccompagnent les enfants à l'école.

De 14h à 17h, il faut ensuite faire la vaisselle assurer l'entretien des locaux (cuisine, salle de la cantine, toilettes...) !!

Enfin de 17h à 18h30, Madame Baguelin assure la permanence pour la garderie et surveille en moyenne entre 15 à 17 enfants à qui elle propose des jeux de société ou de créativité en fonction des grandes occasions du calendrier (fête des mères et des pères, Pâques, carnaval, Noël...)



Pendant les vacances scolaires, Madame Baguelin ne fait pas de pause et en profite au contraire pour faire des nettoyages en profondeur de tous les équipements et matériels en lien avec la préparation des repas !

Ce qu'elle souhaiterait ? ... une formation sur l'équilibre alimentaire et une autre sur les méthodes d'entretien et d'hygiène (une vient juste d'être programmée).

Madame Baguelin nous confie qu'elle aime son travail et apprécie avant tout le contact avec les enfants ... il est effectivement agréable de s'entendre dire : « ah, c'était bon madame aujourd'hui ! » ; pour l'anecdote, les plats préférés des enfants ??? : Frites/chipolatas et spaghettis bolognaises !...

Merci à Madame Baguelin de nous avoir consacré un peu de son temps et bonne continuation ...

L'ENTREPRISE CHAPRON : une affaire de famille !

Nous connaissons tous l'Entreprise CHAPRON, implantée route d'Évron, mais beaucoup d'entre nous ignorent comment elle a été créée.

Retour donc sur ses origines et son évolution.

En 1927, un dénommé Arthur CHAPRON, agriculteur « au Fourneau » décide d'investir dans une cidreuse et ainsi aller de ferme en ferme pour la production du cidre qui était la boisson de prédilection des gens de l'époque.

Puis, petit à petit il a commencé à développer son activité et s'est ainsi lancé dans les travaux agricoles. Il a donc acheté faucheuse, moissonneuse, et ceci jusqu'en 1961.

Cette même année ses deux fils, Arthur et Paul, ont repris l'activité de travaux agricoles et ont créé une société en nom propre : CHAPRON Arthur & Paul travaux agricoles.

Cette entreprise disposait de 6 moissonneuses batteuses, mais également de faucheuses, botteleuses...

En 1961, ils ont construit l'atelier, à l'endroit où il est implanté aujourd'hui (sa surface est d'environ 1 200 m²).

Les deux frères ont investi dans leur premier bull en 1967 pour l'arrachage de haies, nouvelle demande émanant des agriculteurs.

A partir de cette date, époque des remembrements, ils ont acquis jusqu'à 6 bulls pour répondre à la demande des réorganisations foncières qui s'effectuaient également hors département.

En 1976, la SA CHAPRON Frères est créée, et l'activité travaux agricoles est complètement abandonnée au profit des travaux publics.

Cette année là, l'entreprise acquiert sa première niveleuse. Elle compte une dizaine de salariés.

Au début des années 1980, l'Entreprise CHAPRON réalise son premier lotissement, avec le concours de M. FORET (géomètre) : il s'agit du Lotissement du Rochemado à EVRON.

L'activité de l'entreprise s'est ensuite développée au fil des années.

L'actuel dirigeant Jean- Paul CHAPRON a débuté en 1983 (l'entreprise comptait environ 25 salariés) en tant que chef d'équipe, puis il devient ensuite conducteur de travaux.

Arthur CHAPRON, prend sa retraite au début des années 90.

En 1996, un deuxième site est créé à Aigné, à proximité du Mans, avec la construction d'un atelier et bureaux pour permettre à l'entreprise de s'intégrer plus facilement dans la Sarthe.

Ceci a permis par ailleurs d'embaucher des équipes locales et d'éviter ainsi de trop longs déplacements.

Paul CHAPRON en 1998, part à son tour en retraite et Jean-Paul CHAPRON (son fils) lui succède.

A cette époque, 45 personnes travaillent dans l'entreprise. Le chiffre d'affaires est alors de l'ordre de 4.5 à 5 millions d'euros.

L'effectif est toujours aujourd'hui d'environ 45 personnes et le chiffre d'affaires est d'environ 6.5 millions d'euros.

La clientèle de l'entreprise est à la fois constituée par le secteur privé (35 %) et le secteur public (65 %).

Les travaux réalisés sont :

- lotissements privés ou publics ;
- bâtiments (commerciaux, industriels...) ;
- travaux de voirie ;
- aménagements divers (bourgs, mise en sécurité, pavage, bordures, particuliers...).

L'ensemble de ces réalisations nécessitent des compétences dans les domaines suivants :

- le terrassement ;
- l'assainissement (eaux usées, eaux pluviales) ;
- l'eau potable ;
- goudrons et enrobés.

Ses zones d'interventions sont la Mayenne, la Sarthe et l'Orne.

Une des particularités de l'entreprise, est qu'elle ne fait quasiment pas appel à la sous-traitance, et elle dispose de son propre matériel, environ 50 machines (dont 2 bulls, 6 pelles à chenilles, 5 pelles à pneus, 3 tracto-pelles...).

L'effectif de l'entreprise est composé de : 1 dirigeant, 4 administratifs, 2 conducteurs & aide-conducteurs de travaux, 1 géomètre & bureau d'étude, 5 chefs d'équipe, 29 ouvriers de production et chauffeurs d'engins, 3 mécaniciens.

L'entreprise a été honorée par ses pairs en recevant le prix Moniteur de la Construction en 2007 pour la région Ouest-Centre, reconnaissance de ses performances techniques, économiques et de sa politique sociale.

Cette entreprise a su conserver son indépendance et sa structure familiale, et le souhait de Jean-Paul CHAPRON est qu'elle continue à se pérenniser.

Merci à lui pour avoir bien voulu nous donner de son temps pour l'élaboration de cet article.

Contact : SA CHAPRON Frères : 02.43.90.61.74





Samedi 6 juin, à l'initiative des parents d'élèves élus au conseil d'école, ont eu lieu les portes ouvertes des 2 écoles du RPI. L'objectif de cette première

était de renforcer les liens entre les communes et de faire découvrir nos écoles. Les élèves actuels ont eu le plaisir de faire visiter leurs classes, la salle multisports, la garderie (avec l'accueil de Martine Guézellou), le point lecture, la cantine (avec l'accueil de Mme Baguelin) à leurs parents, à quelques anciens élèves qui ont eu le plaisir de revoir leur classe (40 ans après !) et bien sûr aux futurs parents et élèves de la prochaine rentrée. A travers diaporamas et panneaux préparés en classe avec leurs institutrice et instituteurs nous avons pu découvrir les activités et sorties de cette année scolaire bien remplie. Pour terminer cette matinée, un pot apéritif a été offert par les 2 mairies, à l'école de MEZANGERS, pour un moment partagé entre PARENTS, ELEVES, ENSEIGNANTS, PERSONNEL et MUNICIPALITES.

MERCI à TOUS !



La ferme aux abeilles

Les enfants de la classe maternelle de l'Ecole Publique du Rochard sont allés visiter « la ferme aux abeilles » à Saulges. Ils ont pu découvrir la vie des abeilles en portant l'habit d'apiculteur. Ils ont également fabriqué une bougie en cire et dégusté du miel et du pain d'épices.



La vie de nos grands-parents

Les élèves de C.E.1 et C.E.2 ont rendu visite à deux de leurs grands-parents : Monsieur Filoche, habitant le hameau de Rame, et Monsieur Poirier, qui a grandi au lieu dit la Crosnerie, pour se faire décrire et conter la vie qu'ont connu les enfants du milieu du vingtième siècle.

A l'époque, on puisait l'eau, car le réseau naissant ne passait que par le bourg de Sainte Gemmes. Sans électricité, on s'éclairait à la lampe à huile, on conservait les aliments dans un garde-manger au frais, la viande du cochon dans un « saloué ». On faisait la lessive au lavoir du bourg ou dans les cours d'eau alentours.

La plupart des familles travaillaient à la culture de la terre ; y compris les enfants qui aidaient leurs

parents après l'école. On moissonnait à la main, et les batteuses apparaissaient avec les premiers tracteurs. Le lin et le chanvre, filés sur place, servaient à la fabrication des tissus.

Les enfants se rendaient à l'école à pied, faisant souvent plusieurs kilomètres, au cours desquels ils étaient rejoints par les voisins des autres fermes. Les filles et les garçons y étaient encore séparés, tandis que les classes accueillaient tous les âges, jusqu'au certificat d'études.

Sainte Gemmes comptait alors plusieurs commerces et boutiques d'artisans avec café attenant : charron, forgeron, boulanger, etc.

Les matériaux locaux (bois, pierre, briques fabriquées à la Menetteuse ou à Vivoin) servaient pour la construction des maisons.

Les élèves ont pu mesurer les grands changements survenus en quelques décennies : ce qui a disparu, ce qui a perduré, ce qui réapparaît aussi.

Sortie à Laval

Dans la foulée du travail sur la vie des grands-parents et arrière-grands-parents, les élèves se sont rendus à Laval pour visiter le musée de l'école.

En chemin, ils ont, pour la plupart, découvert le train en montant dans le T.E.R. à Evron, et le bus en empruntant un T.U.L. à Laval.

La visite du musée a été l'occasion de découvrir une

classe telle qu'elle était au début du siècle passé : bancs collectifs attenants aux pupitres inclinés, écriture au porte-plume, imagerie limitée aux cartes murales Rossignol, discipline de fer, port de l'uniforme pour éviter les différenciations de richesse... Le musée présente aussi une salle où sont exposés des objets d'époque : constructions en bois faites par des garçons, canevas faits par des filles, jouets fabriqués par les enfants eux-mêmes, matériels utilisés pour l'enseignement des sciences, de la géographie ou des mathématiques.

Là encore, on a pu noter ce qui a disparu au fil des décennies, et ce qui existe toujours, sous d'autres formes : le présent des élèves est aussi le fruit du passé.



Classe découverte à la Rincerie pour les élèves de l'école Abbé Angot

Dix-huit élèves, de la moyenne section au C.E.1, ont passé trois jours à la base de loisirs « La Rincerie », à La Selle Craonnaise.

Au programme : balade cinq'sorielle, observation de la faune aquatique, mini golf et course d'orientation.

Un séjour facilité par la participation de la mairie et de l'A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves).



Portes ouvertes du 06 juin

Le 30 mai dernier, l'école a ouvert ses portes. Les visiteurs ont pu découvrir les photos de la classe découverte mises en valeur par un diaporama composé par les CE1. Ils ont apprécié le film réalisé



par la classe maternelle et ils ont pu jouer avec le jeu de Memory sur les lettres de l'alphabet fabriqué par la classe des CE-CM.

LES NOUVELLES D'AILLEURS



• TROPHY 4L

Adeline PEARD accompagnée de Justine MOULINET, sa camarade de classe (toutes les

deux étudiantes en BTS assistant de gestion de PME PMI en 2^{ème} année), est partie au Maroc en 4L.

Ce raid humanitaire 4L TROPHY a eu lieu du 19 Février 2009 au 1^{er} mars 2009. Mille 4L ont été au rendez-vous pour l'aventure qui existe depuis maintenant 12 ans. Ce raid humanitaire a pour but d'acheminer 50 kg, par voiture, de fournitures scolaires et sportives aux Enfants du désert tout en parcourant 6000 km dans une 4L. Le projet a commencé en septembre 2008 pour les 2 lycéennes d'Haute Follis.

Il a fallu dans un premier temps acheter la 4L, apprendre la mécanique dans un garage, trouver des sponsors et mener des actions pour trouver un budget total d'environ 7 000 € (frais de participation au raid, préparation de la voiture, assurance pour l'année ; essence hôtel restauration passeport...) Une fois que le projet a été concret, le but a été de trouver les fournitures et de préparer le matériel nécessaire pour l'aventure.

Le départ s'est fait au Stade de France puis direction Algésiras, dans le sud de l'Espagne pour prendre le bateau. Une fois arrivé au Maroc, il a fallu faire face aux péripéties du désert (ensablement, poussière, chaleur...). Après avoir déposé les fournitures au milieu du désert, l'arrivée s'est faite à Marrakech, en étant à la 504^{ème} place sur 1044 participants. Puis retour en Mayenne pour reprendre les cours.

L'aventure s'est bien passée sans panne majeure et en étant ravie de son séjour au Maroc avec plein de photos et surtout plein d'étoiles dans les yeux.

LA VIE ASSOCIATIVE

• AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS d'AFN et AUTRES CONFLITS

Comme tous les ans, le premier dimanche de février, l'Amicale s'est réunie pour son assemblée générale.

Désormais, nous sommes 27 membres, puisque deux nouveaux adhérents sont recensés.

Il s'agit de :

- Jules, 90 ans, ancien d'AFN d'avril 1940 à Janvier 1942, obtient le « Titre de reconnaissance de la Nation », hélas bien tardivement.

- Christophe, ancien combattant des OPEX (opérations extérieures telles que guerre du Golfe, Kosovo, Afghanistan...), adjudant chef en activité.

Bienvenue à tous les deux.

Au cours de cette assemblée, le bilan financier a été présenté par le trésorier et présente un bilan légèrement négatif.

Il a également été procédé à l'élection du bureau : le tiers sortant a été réélu. La composition du bureau est restée inchangée.

Un repas à la salle des fêtes de Ste Gemmes a eu lieu le 17 juin.

L'assemblée générale de l'Union Départementale se déroulera le **13 septembre prochain** à Montsurs. Une délégation de Ste Gemmes s'y rendra.

Par ailleurs, nous accompagnerons les médaillés militaires en assemblée générale le **17 octobre prochain**.

Enfin, les prochaines commémorations auront lieu les **8 novembre et 6 décembre 2009**.



Commémoration du 08 mai

Contact : M. Albert GRUDET, ☎ : 02.43.90.62.03

• CLUB RUBRI III

Le Club propose à ses adhérents, les activités suivantes :

2ème semestre 2009

Le 02 août - Bal du Club à Ste Gemmes de 14 h à 19 h animé par PIERROT MUsETTES. Possibilité de jeux de cartes.

Le 08 août - Sortie à ATHEE pour le spectacle « NOCE 1900 ». Départ de Ste Gemmes à 12 h, retour vers 19h.

Cette sortie est ouverte à tous les adhérents (prix : 5 €) mais aussi aux non adhérents (prix : 10 €). Inscriptions près de Mme Thérèse MEZIERE, présidente du Club (dans les plus brefs délais).

Le 26 septembre - concours de pétanque pour tous. Jeunes et adultes sont les bienvenus, il n'y a pas de frontières à Ste GEMMES.

Le 14 octobre - Randonnée châtaigne - boules et cartes.

1er trimestre 2010

Le 27 janvier - Repas gratuit du club.

Le 18 février - Assemblée générale, règlement des cotisations.

Le 13 mars - Concours de belote.

Y - a t'il un avenir pour notre club ?

Nous lançons ce cri d'alarme, et souhaitons que la distribution de ce journal municipal nous aide à recruter de jeunes retraités.

Notre club vieillit, et les personnes âgées déjà présentes, attendent la réunion chaque jeudi qui leur permet de se divertir et de se rencontrer.

Le nombre de participants sans cesse en diminution, nous inquiète et nous espérons que beaucoup d'entre vous, amateurs de cartes ou de pétanque, n'hésiteront pas à venir passer quelques heures le jeudi après-midi avec nous.

Contact : Mme Thérèse MEZIERE, avenue des Sports,
☎ : 02.43.90.61.93

• ASSOCIATION PO'AIM



L'association PO'AIM (POrtons les Animations, Initiatives Mutuelles) créée en 2003 a pour but de valoriser et de développer le milieu rural en fédérant les rencontres, par le biais de manifestations.

Le siège social est situé à la mairie de Ste Gemmes le Robert et le Conseil

d'Administration est composé de 11 membres de Ste Gemmes et des environs (Assé le Béranger, Ste Suzanne, St Georges sur Erve). Le Bureau est porté par 4 personnes : une présidente, deux trésorières et un secrétaire.

L'un des buts de PO'AIM étant de créer du lien, nous invitons chacun d'entre vous à nous rendre visite lors de nos manifestations. Par exemple, en mars 2009

pour son Assemblée Générale, PO'AIM a organisé un Bal Folk'Lo. Plus de 80 personnes sont venues danser et déguster des galettes et crêpes au son de la musique Bretonne et Irlandaise.



Lors de ces moments festifs, Po'AIM a pour ambition de créer une animation ouverte à tous afin de favoriser le lien entre les personnes : habitants de Ste Gemmes, des alentours, jeunes et moins jeunes...

PO'AIM est une association qui a pour but « de soutenir des initiatives individuelles et collectives ». Ainsi, les membres et sympathisants de l'association peuvent proposer des animations, des concerts, des spectacles, des cours... et PO'AIM devient un support pour encadrer ses manifestations. (Assurance, déclaration des artistes, buvette, réseaux pour la publicité et le partenariat avec d'autres structures, main d'œuvre, trouver un lieu...).

Courant 2008, Po'AIM a soutenu plusieurs initiatives :

- Une soirée scène ouverte et soupe au cailloux pour son Assemblée Générale à la salle des fêtes de Ste Gemmes le Robert.
- Un concert de Didgéradoo en partenariat avec la MJC la Boule d'Or à Evron.
- Un concert de guitare et saxophone : Miserlou chez l'habitant à Etiveau.
- Des stages de chant et improvisation chez l'habitant à Pierre Aigue pour les enfants et les adultes.



- Un Week-end initiation au chant Géorgien à la salle multifonctions de Ste Gemmes le Robert.
- Une soirée contes chez l'habitant à Etiveau.
- De plus Po'AIM propose une pratique corporelle hebdomadaire à la salle multisports de Ste Gemmes : l'Eurythmie animée par Mireille Lallemant.

Pour 2009, Po'AIM a des projets qui vont d'organisation de concert, en passant par du théâtre, pour aller vers des expositions de peinture... Vous serez informé par la presse, et par les affiches dans Ste Gemmes.

Les animations, manifestations sont ouvertes à tous, et particulièrement aux Ste-Gemmois. Alors venez découvrir l'association, et pourquoi pas adhérer pour soutenir l'existence de PO'AIM (10 euros par an et par foyer).

Contacts :

- Aura HERBRIK présidente, ☎ : 02 43 90 40 22
- Cécile CLEMENT trésorière, ☎ : 02 43 90 40 95

• LA BIBLIOTHÈQUE

Petit rappel historique de la bibliothèque :...

A l'origine, la bibliothèque était située dans la salle du conseil municipal et Mr Francis JEANNEAU en assurait bénévolement le fonctionnement.



En 1995, Sylvie Plard prend le relais : le fond était composé d'environ 300 ouvrages renouvelés 2 fois par an avec le passage du bibliobus. Le public était constitué des élèves des deux écoles et de lecteurs qui se comptaient sur les doigts d'une seule main

Progressivement, le public a augmenté ainsi que le nombre de bénévoles et le lieu d'accueil est devenu inadapté. C'est pourquoi la bibliothèque a été transférée dans un premier temps dans le local paroissial de la rue des Dolmens. Puis lorsque le projet de salle multifonctions est né, une salle a été proposée pour installer la bibliothèque. C'est ainsi que la bibliothèque devenue « Point Lecture » a emménagé en 2001 rue Abbé Angot dans un nouvel espace convivial, approprié à la lecture et équipé d'un mobilier fonctionnel.

Aujourd'hui, le point lecture est tenu bénévolement par 10 personnes qui se partagent les tâches : accueil du public et des scolaires, renouvellement du choix de livres par des échanges réguliers dans un fond qui se situe à la médiathèque d'Evron, animations diverses sur des thématiques choisies en fonction d'expositions qui passent régulièrement au point lecture, acquisitions de livres et suivi des abonnements, équipements et catalogage des nouvelles acquisitions, suivi administratif par production de statistiques et élaboration d'un bilan annuel pour la municipalité.

Depuis quelques années, le nombre de lecteurs s'est stabilisé autour de la centaine, dont 50% adultes et 50% enfants, plus les scolaires.

L'ambition de notre structure dénommée « POINT LECTURE » dans la hiérarchie des bibliothèques est la convivialité et la proximité. Nous sommes un service public gratuit en milieu rural et nous accueillons avec bonheur notre public. Parfois, nous sommes témoins de scènes de complicité avec et entre nos lecteurs, et ça c'est quelque chose de for-

midable pour nous bénévoles. La récompense de notre bénévolat se traduit dans la confiance que les lecteurs nous accordent quand ils nous demandent par exemple de les guider dans le choix d'ouvrages.

Les bénévoles seront en congés du 12 juillet au 16 août.



Nous invitons les lecteurs à venir faire le plein de livres avant la fermeture, et nous avons choisi de chouchouter les bébés-lecteurs en leur proposant un choix supplémentaire de livres jouets.

- [Annonce des fermetures pour le 2ème semestre 2009](#) :

- Vacances été : du 12 juillet au 16 août 2009 ;
- Vacances toussaint : 31 octobre et 4 novembre 2009 ;
- Vacances Noël : du 23 décembre 2009 au 03 Janvier 2010.

- [Annonce des futures thématiques présentées au public sous forme d'expositions et/ou documents à emprunter](#):

- "Les livres-jouets" : pour les tout-petits. De la mi-juin à fin août 2009 ;
- "Héroïc fantasy" : Pour ados et adultes amateurs de Fantasy. De mi-août à début novembre 2009 ;
- "Livres gros caractères" : livres faciles à lire, principalement des romans du terroir. Novembre et décembre 2009 ;
- "Chevaux" : Très belle exposition pour tout public, nombreux documents de toutes catégories. En Janvier et février 2010.

- [Rappel des abonnements disponibles pour le public](#):

- Pour les jeunes: Images Doc ; Wakou ; Astrapi ;
- Pour les adultes : Rustica ; Belle-Santé ; Les 4 saisons du jardinage ; Détours en France ; Que choisir ; Pour nos jardins ; Terre Sauvage.

- [Prochaine animation](#) :

Claude Heil contera bénévolement pour les enfants des deux écoles: un groupe CE et un groupe CM.

- [Rappel de la plage ouverture habituelle](#) : mercredi et samedi de 10 à 12 heures. Les bénévoles rappellent qu'elles sont à la disposition du public pour toute demande personnelle de livres.

LA VIE ASSOCIATIVE

• SAINTE GEMMES SPORTS

Le club de Sainte Gemmes sports à une équipe Séniors qui évolue en 5ème DIVISION DISTRICT.



Elle a terminé la saison 1ère de son groupe et va monter en 4ème division pour la saison 2009—2010.

Une école de foot qui fut créée par Yves DASSE en 1984. Depuis, il a passé le relais à Jean-Noël PERICHET.



42 jeunes évoluent dans cette école, le mercredi après-midi à l'entraînement et le samedi en championnat dans les Coëvrons. Ils sont encadrés par Jean-Noël PERICHET et Christophe JARRY animateur sportif auprès de la Communauté de Communes du Pays d'Evron.

Le Club remercie les parents qui s'organisent et donnent de leur temps pour le transport des enfants le samedi.

Le club organise un premier lot alimentaire qui aura lieu le samedi 12 septembre à 20 h 00 à la salle des fêtes de Ste Gemmes le Robert.

Pour les inscriptions séniors et jeunes joueurs, merci de vous adresser à M. Jean-Noël PERICHET, 7 impasse des Aubépines à Ste GEMMES (Tél. : 02.43.98.81.69).

Enfin, le club SAINTE GEMMES SPORTS tient à remercier tout particulièrement ses sponsors.

Le Président
J.N. PERICHET (☎ : 02.43.98.81.69)

• ASSOCIATION TENNIS DE TABLE



Ping-pong Ste Gemmes Sport Loisirs est un club de tennis de table en pleine expansion. Après 4 ans d'existence dans la commune le club compte 13 licenciés répartis en 2 équipes d'un niveau «Départemental 4».

Le club espère encore et toujours une progression en ce qui concerne le niveau mais également les licenciés. En effet, il est toujours temps d'intégrer le club.

Le club espère encore et toujours une progression en ce qui concerne le niveau mais également les licenciés. En effet, il est toujours temps d'intégrer le club.



Pour tout renseignement veuillez vous adresser à :
Mr PLARD Christian, ☎ : 02.43.90.62.48
ou Mr PEARD Bertrand, ☎ : 02.43.90.63.64

Depuis Septembre 2008, l'association a ouvert une section Gym Volontaire.



Actuellement celle-ci compte 31 adhérentes.

Les cours reprendront début septembre 2009 et toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

Les inscriptions se feront à la salle multifonction à l'issue des 2 séances d'essai gratuites les 08 et 15 septembre prochain.



• Les produits phytosanitaires en Mayenne

Les jardiniers, comme les agriculteurs et les communes, utilisent des produits phytosanitaires ou pesticides, pour lutter contre les herbes, les ravageurs nuisibles et les maladies. Un pesticide est un biocide, autrement dit il tue une ou plusieurs formes de vie. Par conséquent, son emploi n'est pas sans risque pour le milieu et la santé de l'utilisateur et son entourage.

En Mayenne : interdiction de traiter chimiquement à proximité de l'eau

Les pesticides ne se retrouvent pas uniquement sur les zones traitées mais également dans les rivières mayennaises. C'est pourquoi, l'utilisation des produits phytosanitaires est encadrée par des réglementations nationale (arrêté ministériel du 12/09/2006) et départementale (arrêté préfectoral du 13/03/2009).

Actuellement en Mayenne, il est interdit d'appliquer des produits phytosanitaires ou pesticides :

- ✗ A moins de 5 mètres minimum de tout point d'eau inscrit par des points bleus, traits bleus pleins et pointillés sur la carte IGN au 1/25000ème.
- ✗ directement sur les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout ; Et à partir du 01/01/2010, il sera interdit de traiter à moins d'1 mètre des caniveaux, avaloirs et bouches d'égout.
- ✗ sur le réseau hydrographique même à sec : fossés, collecteurs d'eau pluviales, points d'eau (mares, étangs...);
- ✗ à moins de 5 mètres des sources, puits ou forages ;
- ✗ dans les zones humides caractérisées par la présence d'une végétation hygrophile dominante de type joncs, roseaux, iris et sphagnes.

Cette réglementation s'applique à tous les utilisateurs de produits phytosanitaires, que ce soit les agriculteurs, les collectivités, les agents des routes ou les particuliers.

La réglementation et le souhait d'offrir un environnement « propre » de tout pesticide, entraînent notamment un changement des pratiques d'entretien dans la commune, qui n'est en aucun cas un abandon ou une négligence. Ces nouvelles pratiques bouleversent nos habitudes et doivent s'accompagner d'une meilleure acceptation des herbes naturelles sur l'espace public. Il est nécessaire d'avoir la participation de tous.

Jardiner sans pesticide, c'est possible : trucs et astuces pour jardiner sans (trop) recourir aux pesticides !

Adoptons quelques gestes simples mais efficaces pour entretenir autrement son jardin, comme par exemple :

- ☛ Le paillage organique, textile ou minéral empêche les herbes indésirables de pousser et en plus garde l'humidité du sol. Exemples de paillage : broyat de végétaux, écorces, tonte de gazon, ardoises et briques pilées...
- ☛ Autour des pieds des arbres, en pied de mur ou sur talus, implantez des plantes couvre sol (perennes, aubriète...). Elles ne laisseront pas de place aux herbes indésirables et c'est un gain de temps et une facilité d'entretien manifestes.
- ☛ Le désherbage thermique à gaz sur les allées sablées, surfaces imperméables, détruit les herbes naturelles en provoquant un choc thermique. Sous l'action de la chaleur, la plante meurt.
- ☛ Préférez arroser au pied des végétaux ; l'arrosage en aspersion favorise l'apparition et la prolifération des maladies (oïdium, mildiou...).
- ☛ Pour repousser les mollusques, installez autour des choux et salades, de la cendre ou sciure de bois, du marc de café, des coquilles d'oeufs... cela les découragera !
- ☛ L'installation de certaines plantes éloigne les pucerons et leurs attaques : oeillets d'Inde, plantes aromatiques (lavande, thym, romarin...)... les rosiers vous remercieront ! A l'inverse, la capucine attire les pucerons, pendant qu'ils la colonisent, ils ne sont pas ailleurs !

À vos marques, prêts, essayez ! Je dirais même plus... adoptez !

Pour vous accompagner, un guide pratique du jardinier illustrant différentes techniques non chimiques, est disponible en mairie.

Pour plus d'information : Sandrine LEPLÉ, Chambre d'Agriculture, Phyt'Eau - Propre 53

☎ : 02 43 67 38 90



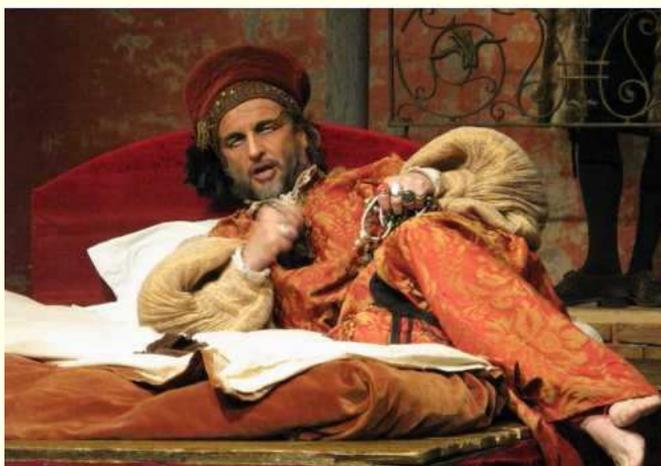
A VOS AGENDAS ... LES RENDEZ-VOUS A NOTER !

36^{ème} festival des Nuits de la Mayenne - du 15 juillet au 12 août 2009



Le festival mayennais fait cette année une halte culturelle à Ste Gemmes le Robert le samedi 1^{er} août au château de la Cour : habité dès 1237 par le seigneur Robert de Sainte-Jame, représentant et justicier du Roi dans sa province, d'où le nom de la Cour. Remanié au fil des siècles, la propriété a conservé des douves en eau, des jardins à la française, un parc d'arbres centenaires, et un pavillon de défense. Les propriétaires actuels, M. et Mme Levejac, ouvrent leur domaine au public grâce à deux chambres d'hôtes confortables et raffinées.

Volpone ou le Renard d'après Benjamin Jonson



Samedi 1er août

Sainte-Gemmes-le-Robert - Château de la Cour

Dans l'espoir, et le plaisir, de duper les avides prétendants à sa fortune, Volpone, très riche vénitien, sans héritier, escorté par Mosca, serviteur bien zélé, feint d'être mourant. Et, chaque jour, ils sont nombreux, appâtés par le gain, à courtiser le moribond autour du lit de comédie...

Un avocat véreux, un marchand enragé, une intrigante anglaise, un vieux barbon pourri, et tous les autres. Tous le couvrent de cadeaux, vaisselles, écus, bijoux. Celui-ci, pourtant jaloux, ira jusqu'à jeter sa femme dans la couche du vieillard, cet autre déshériter son fils... Enfin, au milieu des complots, des manigances, des perfidies et des cynismes la folie gagnera. Mais qui héritera ? Qui pleurera ? Qui rira le dernier ?

Informations - Réservations :

Par téléphone : 02 43 53 63 90

Par courrier : Les Nuits de la Mayenne, 84, avenue Robert Buron, BP 0325 , 53003 Laval cedex

Par Internet : www.nuitsdelamayenne.com - nuits.mayenne@libertysurf.fr

L'accueil d'un festival de cette renommée demande au préalable de fournir un effort considérable, la commune fait donc appel à toutes les bonnes volontés car nous avons besoin de bénévoles pour du travail de manutention... si vous êtes intéressé, veuillez contacter la mairie au 02 43 90 61 79 et merci à

A VOS AGENDAS ... LES RENDEZ-VOUS A NOTER !

Dates	Associations	Manifestations
14.07.2009	Comité des Fêtes	Randonnée pédestre
01.08.2009	Nuit de la Mayenne	Volpone ou le renard
02.08.2009	Club Rubri III	Bal
29/30/31.08.2009	Comité des Fêtes	Assemblée
26.09.2009	Club rubri III	Concours de pétanque
04.10.2009	A.P.E.E.P. - Ecole Publique du Rochard	Loto
11 ou 18.10.2009	C.C.A.S.	Repas des anciens
8.11.2009	Commémoration	
05.12.2009	Comité des Fêtes	Repas dansant-choucroute
06.12.2009	Hommage aux morts en Afrique du Nord	Commémoration
12.12.2009	Ecole du Rochard	Arbre de Noël
18.12.2009	Ecole Abbé Angot	Arbre de Noël
19.12.2009	Sainte Gemmes Quads	Passage du Père Noël
20.12.2009	Comité des Fêtes	Père Noël

VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Vous souhaitez vous exprimer sur un sujet en particulier, faire connaître un lieu ou une personne, mettre en valeur du patrimoine local, présenter une activité culturelle, artistique, sportive ou autre... en relation avec la commune bien entendu ...

N'hésitez pas à contacter la commission communication ou à nous écrire par courriel à l'adresse suivante : mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr et nous ferons paraître votre article dans cette rubrique ! Comme :



Vous aimez les photos ...
mais vous ne savez pas comment les
mettre en valeur

**Alors le SCRAPBOOKING
est pour vous !**

L'ATELIER "DÉCOUVERTE" AZZA




- Invitez 6 à 8 personnes pour un atelier de 3 heures en journée ou en soirée, chez vous ou chez moi.
- Vous emmener vos photos et une paire de ciseaux, le matériel est à votre disposition !
- Une participation aux frais de 13 € sera demandée à vos invités, un livret cadeau vous est offert



MARINA GENTIL
Animatrice en scrapbooking AZZA

La chantellière, 53 340 Préaux
tel : 02.43.01.42.92 ou 06.79.27.50.51
e-mail : marina.gentil_f588@orange.fr
Site internet : <http://naturellementscrap.e-monsite.com>



COUPON : VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Nom - prénom

Adresse

Tel : Courriel :

.....

.....

.....

.....

.....

.....